

# *Rapport financier* 2020

# *Budget* 2022 *prévisionnel*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2021



# SOMMAIRE

Rapport de gestion du Trésorier

Pages ... 2 à 12

## **RAPPORT FINANCIER 2020**

Bilan Actif

Page ... 14

Bilan Passif

Page ... 15 et 16

Compte de résultat – Produits et Charges

Page ... 17 et 18

Annexe aux comptes annuels

Page ... 20 à 41

CROD – Compte de Résultat par Origine et par Destination

Page ... 42 à 45

CER - Compte Emploi des Ressources

Page ... 46 à 47

Présentation du Compte Emplois des Ressources

Page ... 48 à 49

**RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur le Délégué à l'Assemblée Générale,

Votre Conseil d'Administration vous a réuni en Assemblée Générale annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les comptes annuels arrêtés à cette même date, et vous demander d'approuver ces comptes.

Les convocations vous ont été adressées et tous les documents vous ont été transmis dans les délais.

Le commissaire aux comptes a procédé à ses missions de contrôle et vous fera la lecture tant du rapport sur les comptes annuels correspondants, que du rapport sur les conventions réglementées.

Avant de vous présenter les résolutions soumises aux votes, nous vous résumons l'activité de l'Unapei.

## I – SITUATION DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

### A - COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net comptable au 31 décembre 2020 est déficitaire de **196 444,33 €**. Nous vous donnons le détail des rubriques de charges et produits.

Le tableau ci-après présente l'évolution des masses de charges et de produits sur les quatre dernières années :

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Résultat</b>
2020 - Réalisé	7 533 145 €	7 336 700 €	- 196 445 €
2020 - Prévisionnel (révisé)	6 391 152 €	6 391 152 €	0 €
2019 - Réalisé	7 111 637 €	7 116 734 €	+ 5 097 €
2018 - Réalisé	6 283 193 €	6 689 885 €	+ 406 692 €
2017 - Réalisé	5 926 063 €	6 513 698 €	+ 587 635 €

### B – CHARGES

- **Achats : 493 365 € (prévu : 567 250 €) / Ecart : - 73 885 €**

L'écart s'explique notamment par l'évolution, au cours de l'année, de certaines catégories d'achat. A noter une diminution de - 56K€ des impressions sous traitées et -27K€ en achat d'études et d'enquêtes.

- **Services extérieurs : 308 757 € (prévu : 538 106 €) / Ecart : - 229 549 €**

L'écart s'explique principalement par les diminutions suivantes : - 189 K€ pour l'organisation de l'Assemblée Générale ; - 17 K€ pour la non organisation de journées de rencontres et - 13 K€ pour l'entretien général des locaux.

- **Autres services extérieurs : 1 278 656 € (prévu : 1 309 423 €) /Ecart : - 30 767 €**

Cette rubrique comprend les postes principaux suivants :

	Réalisé	Budget	Ecart	Commentaires
Personnel extérieur à l'entreprise	135 505 €	22 500 €	+ 113 005 €	L'écart correspond principalement au Projet Téléodontologie non budgété pour + 70 K€, et à l'emploi de plus de personnel en interim + 43 K€
Honoraires	291 479 €	284 173 €	+ 7 306 €	RAS
Communication institutionnelle et communication évènements	168 906 €	188 500 €	- 19 594 €	L'écart correspond principalement à + 29 K€ sur la communication Grand Public et - 47 K€ sur l'Opérations Brioches
Frais de collecte Grand Public et Libéralités	110 723 €	110 000 €	+ 723 €	RAS
Réunions Bureaux, Conseil d'Administration	49 248 €	120 000 €	- 70 752 €	Suite à la crise sanitaire, les déplacements ont été réduits au strict minimum et les réunions Zoom ont été privilégiées.
Missions et transports divers	45 817 €	97 100 €	- 51 283 €	Suite à la crise sanitaire, les déplacements ont été réduits au strict minimum et les réunions Zoom ont été privilégiées.
Affranchissement	29 059 €	25 000 €	+ 4 059 €	RAS
Cotisations	93 235 €	45 300 €	+ 47 935 €	La différence correspond essentiellement à + 3.6 K€ pour Comité de la Charte ; + 10 K€ pour Handéo ; 15 K€ pour la FIRAH et 18.7 K€ pour Capgame non budgété initialement
Convention de partenariat Unapei Régions	200 000 €	240 000 €	- 40 000 €	4 régions non pas reçus le deuxième acompte. 2 par choix et 2 pour non-respect des critères de la convention.
Frais des commissions	5 397 €	35 400 €	- 30 003 €	Moins de commissions et Suite à la crise sanitaire, les déplacements ont été réduits au strict minimum et les réunions Zoom ont été privilégiées.

Le montant des frais remboursés aux administrateurs s'élève à **49 248 €** (prévu **120 000 €**) et la nature de ces frais est triple : transport, repas et hébergement.

- **Impôts et taxes : 243 245 € (prévu : 253 755 €) / Ecart : - 10 510 €**

L'écart correspond principalement à - 9 921 € suite à l'exonération de la participation sur l'effort construction suite à la **loi Pacte** exonérant les entreprises de moins de 50 salariés qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2020.

- **Charges de personnel : 2 980 067 € (prévu : 2 892 546 €) / Ecart : + 87 521 €**

Le budget charges de personnel est en légère augmentation de 3 % par rapport au budget révisé cela s'explique par le recrutement en CDD pour motif de surcroît d'activité temporaire sur plusieurs projets :

- Canopée pour l'association ObServeur ;
- Cap'FALC dans le domaine de l'accessibilité ;
- L'Assemblée Générale digitale qui s'est tenue en septembre 2020 en remplacement du Festival des 60 ans Les Superbes, initialement prévu en mai 2020 ;
- Renfort et développement des activités partenariats et collecte ;

Pour information : le montant global annuel brut des 5 principaux cadres dirigeants de l'Unapei est de 378 221 €.

- **Pertes sur créances irrécouvrables / Dotations Créances Douteuses :**

	Réalisé	Commentaires
Pertes sur créances irrécouvrables	0 €	Aucune perte définitive sur l'exercice
Dotations créances douteuses	24 971 €	Nous différencions les créances pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cotisations-contribution pour 7 276 €</li> <li>- Clients Séminaire-Congres pour 2 503 €</li> <li>- Clients Formation pour 15 192 €</li> </ul>

L'impact net en charges concernant la variation entre pertes sur créances douteuses, dotation pour créances douteuses et reprises sur créances douteuses s'élève pour l'exercice à **+ 15 773 €**

Pertes sur créances douteuses	0 €
Dotation sur créances douteuses	- 24 971 €
Reprise sur créances douteuses	+ 40 744 €
<b>Charge nette</b>	<b>+ 15 773 €</b>

Pour information au 31 décembre 2020, les taux de recouvrement de l'appel à cotisations-contributions 2020 étaient de :

- **99,97 %** pour la cotisation
- **99,23 %** pour la contribution

## **C – PRODUITS**

Ci-dessous les principaux postes de produits :

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Production vendue biens :</b>	<b>10 109 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>- 5 891 €</b>	<b>Moins de publication</b>
Abonnement	0 €	0 €	0 €	Le magazine Vivre Ensemble gratuit depuis le 01/01/2019.
Publications	10 109 €	16 000 €	- 5 891 €	Moins de publication
<b>Production vendue services :</b>	<b>902 623 €</b>	<b>1 084 199 €</b>	<b>- 181 576 €</b>	<b>Les écarts significatifs sont :</b>
Parrainages	625 313 €	615 499 €	+ 9 814 €	RAS
Prestations de formations	173 432 €	290 700 €	- 117 268 €	Moins de formation
Inscription aux journées et Congres UNAPEI	0 €	84 000 €	- 84 000 €	Annulation des journées et du Congrès Unapei
Conseils et accompagnements	35 369 €	19 000 €	+ 16 369 €	L'écart correspond à une augmentation des demandes d'accompagnement et de conseil.
Frais de gestion Rente Survie	68 509 €	75 000 €	- 6 491 €	Moins de Rente.

<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>6 299 350 €</b>	<b>4 934 352 €</b>	<b>+1 364 998 €</b>	<b>Les écarts significatifs sont :</b>
Cotisation	3 059 348 €	3 072 329 €	- 12 981 €	L'écart correspond à la diminution du nombre adhérents dans les associations.
Report de fond dédié	1 015 266 €	189 658 €	+ 825 608 €	Le fonds d'urgence Covid 19 n'a pas été mis au budget.
Autres produits	1 966 403 €	1 506 865 €	+ 459 538 €	L'écart correspond principalement à + 451 965 € de fonds d'urgence covid
Reprises sur provisions	100 279 €	0 €	+ 100 279 €	Reprise de provisions sur créances douteuses et sur dotation URSSAF
Transfert de charge	68 383 €	35 500 €	+ 32 883 €	- 11 563 € générateur de solidarité + 28 602 € transfert de charges + 15 845 € de prise en charge Fongecif
Subventions	93 778 €	130 000 €	- 36 222 €	- 40 000 € de subvention FSE + 2 919 € de subventions diverses
Production stockée	- 4 107 €	0 €	- 4 107 €	RAS
Produits financiers	4 410 €	8 000 €	- 3 590 €	RAS
Produits exceptionnels	22 571 €	0 €	+ 22 571 €	+ 8 824€ Subvention site internet mise antérieurement en PCA + 8 279€ Effort construction provisionné en 2019I (loi pacte) + 5 468€ Régularisation cotisations associations membres

## **D – BILAN**

Les **fonds propres** au 31 décembre 2020 sont de 2 858 643 € contre 3 055 087 € au 31 décembre 2019.

Le **fonds de roulement** au 31 décembre 2020 est de 1 770 734 €. Au 31 décembre 2019, il était de 1 821 169 €. Ce qui représente 91 jours de fonctionnement.

Notre **trésorerie nette** au 31 décembre 2020 est de 5 208 642 € contre 4 589 043 € au 31 décembre 2019.

## II - BUDGET PRÉVISIONNEL RÉVISÉ DE L'EXERCICE 2021

Les tableaux ci-dessous vous indiquent le budget 2021 révisé que le Conseil d'Administration a voté par rapport à celui que vous aviez approuvé à Paris le 25 septembre 2020.

Charges	Réalisé 2020	Budget initial 2021	Budget révisé 2021
Achats	494 031 €	614 305 €	628 869 €
Services extérieurs	308 757 €	1 062 775 €	354 433 €
Autres services extérieurs	1 278 655 €	1 582 550 €	1 331 913 €
Impôts et taxes	243 245 €	242 145 €	260 947 €
Charges de personnel	3 003 601 €	2 655 440 €	2 955 201 €
Autres charges & charges exceptionnelles de gestion	1 111 567 €	164 437 €	266 902 €
Dotations amortissements & provisions, engagements fonds dédiés	1 093 289 €	171 295 €	287 638 €
<b>Totaux</b>	<b>7 533 145 €</b>	<b>6 492 947 €</b>	<b>6 085 903 €</b>

Produits	Réalisé 2020	Budget initial 2021	Budget révisé 2021
Conseils et accompagnements	35 369 €	31 000 €	35 000 €
Cotisations & Contributions	3 059 348 €	3 004 920 €	2 977 229 €
Abonnements libres	0 €	0 €	0 €
Ventes diverses	349 379 €	1 177 350 €	437 617 €
Subventions d'exploitation	93 778 €	96 000 €	128 847 €
Autres produits	570 748 €	180 000 €	150 000 €
Produits financiers	4 410 €	8 000 €	10 000 €
Dons & Mécénats	1 395 962 €	569 600 €	815 200 €
Parrainages	625 313 €	617 166 €	634 167 €
Divers (produits exceptionnels de gestion, variation de stock, reprises sur provisions, report fonds dédiés, transfert de charges)	1 202 393 €	196 321 €	285 253 €
Utilisation des réserves dédiées (Soutien aux régions)		612 590 €	612 590 €
<b>Totaux</b>	<b>7 336 700 €</b>	<b>6 492 947 €</b>	<b>6 085 903 €</b>

### III - BUDGET INITIAL 2022

Le budget que nous vous proposons a été arrêté par le Conseil d'Administration du 10 avril 2021 à **6 282 079 €**.

Le budget initial 2022 qui vous est proposé est en augmentation de 3,22 % par rapport au budget révisé 2021.

Ce budget permettra de mener à bien les missions sociales clefs de l'association et de poursuivre divers projets d'ores et déjà initiés et jugés prioritaires. Il comprend une maîtrise de la masse salariale, un appui à la structuration du réseau (Unapei régions, démarche Origami) et la reprise des activités en présentiel (événements, formation, ...).

Dans ce budget initial 2022, il est proposé de soutenir l'activité de l'Unapei, d'une part, grâce à l'utilisation de 325 k€ des réserves et, d'autre part, grâce une légère augmentation des taux des contributions sur les produits de la tarification : de 0,30 à 0,33 pour mille pour les associations gestionnaires et de 0,40 à 0,43 pour mille pour les associations tutélaires.

Je souhaite que vous acceptiez favorablement la proposition du Conseil d'Administration

<b>Charges</b>	<b>Budget révisé 2021</b>	<b>Budget initial 2022</b>
Achats	628 869 €	587 161 €
Services extérieurs	354 433 €	930 266 €
Autres services extérieurs	1 331 913 €	1 277 720 €
Impôts et taxes	260 947 €	242 630 €
Charges de personnel	2 955 201 €	2 863 652 €
Autres charges & charges exceptionnelles de gestion	266 902 €	150 109 €
Dotations amortissements & provisions, engagements fonds dédiés	287 638 €	230 542 €
<b>Totaux</b>	<b>6 085 903 €</b>	<b>6 282 080 €</b>

<b>Produits</b>	<b>Budget révisé 2021</b>	<b>Budget initial 2022</b>
Conseils et accompagnements	35 000 €	40 500 €
Prestations de services diverses	430 617 €	1 166 600 €
Cotisations & Contributions	1 697 229 €	1 674 187 €
Contributions	1 280 000 €	1 350 000 €
Publications	7 000 €	14 500 €
Subventions d'exploitation	128 847 €	122 000 €
Produits financiers	10 000 €	15 000 €
Dons et legs affectés à l'Union	965 200 €	865 700 €

Parrainages	634 167 €	630 833 €
Divers (produits exceptionnels de gestion, variation de stock, reprises sur provisions, report fonds dédiés)	285 253 €	77 760 €
Utilisation des réserves dédiées (Soutien aux régions)	240 000 €	240 000 €
Réserves non affectées	372 590 €	85 000 €
<b>Totaux</b>	<b>6 085 903 €</b>	<b>6 282 080 €</b>

Les résultats budgétaires sont déficitaires à hauteur de 612 590 € pour 2021 et 325 000 € pour 2022. Il est à noter que nos niveaux de réserves nous permettent de vous présenter des budgets à l'équilibre.

#### IV – EVENEMENTS PARTICULIERS

Comme pour ses associations adhérentes, **l'année 2020** a été pour l'Unapei **une année compliquée**. La crise sanitaire du COVID 19 a obligé à adapter l'organisation du travail (pour les salariés comme les administrateurs) et a remis en cause certaines activités ou certains projets (centre de formation, exemple Festival des 60 ans Les Superbes, Universités d'été des DG et des Présidents, ...).

Cependant, cette période a aussi été l'occasion de réaffirmer le rôle d'acteur d'intérêt général de l'association. Le rôle de plaider auprès des pouvoirs publics a été accentué pour révéler les situations des personnes handicapées, de leur famille et des professionnels dans ce contexte particulier. Le partage au sein du réseau a aussi été renforcé avec l'utilisation des outils digitaux. Pour faire face à cette situation extraordinaire, une innovation majeure a été initiée : la création d'un fonds d'urgence COVID 19 Unapei qui a permis de collecter 841 965 € dont plus de 700 k€ ont été utilisés à date avec 93% reversés aux associations via des appels à projet et le don de masques.

A noter que l'utilisation des réserves qui avait été votée à hauteur de 240 000 € a été finalement de 196 445 €.

Enfin, l'année 2020 a été marquée comptablement par l'application du nouveau règlement comptable 2018-06, dont les principaux impacts résultent du changement de méthode de comptabilisation des libéralités

La poursuite de la crise sanitaire sur **l'année 2021** a amené l'Unapei à maintenir une organisation du travail revue (télétravail et webinaires) et à revoir les perspectives d'activité. Les espoirs de reprise d'activités à la normale ont été reportés sur **2022**. Cependant, les mois passés invitent à la prudence et à l'agilité.

## V – PROJETS DE RÉSOLUTIONS.

Vous aurez à :

- **Approuver les comptes annuels de l'exercice 2020, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes.**
- **Voter l'affectation du résultat.**

Les charges 2020 relatives aux projets associatifs constitués au titre des années antérieures s'élèvent à 212 687 €, soit :

- 200 000 € au titre du soutien aux régions,
- 12 687 € au titre de la valorisation du patrimoine.

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 décembre 2020, soit 196 444,33 € augmenté des projets associatifs de 212 687 €, soit un résultat affectable de 16 242.67 € de la manière suivante :

- |  |                |
|--|----------------|
| - A la réserve de soutien aux régions pour | 190.000,00 €   |
| - aux autres réserves Libres pour          | - 173 757.33 € |

- **Vous aurez à donner le quitus de gestion au Conseil d'Administration.**
- **Approuver les conventions réglées.**

Votre commissaire aux comptes vous donnera à leur sujet toutes les informations utiles dans le rapport spécial qui sera lu.

- **Approuver le budget 2022,**

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Délégué à l'Assemblée Générale, à l'assurance de mon dévouement associatif.

Le Trésorier Général



Bruno Lefebvre

# **Rapport financier 2020**

## Bilan association

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2020</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2019</b> (12 mois)		<b>Variation</b>
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	332 776	292 023	40 753	113 279	- 72 526
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes	40 000	40 000		40 000	- 40 000
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>					
Terrains	15 000		15 000	15 000	
Constructions	1 708 499	875 128	833 371	863 032	- 29 661
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	645 949	471 895	174 054	199 020	- 24 966
Immobilisations corporelles en cours	22 932		22 932		22 932
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 663 655		1 663 655		1 663 655
<b><i>Immobilisations financières</i></b>					
Participations et créances rattachées	1 799		1 799	1 799	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres				1 787	- 1 787
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 430 610</b>	<b>1 679 047</b>	<b>2 751 564</b>	<b>1 233 918</b>	<b>1 517 646</b>
<b><i>Actif circulant</i></b>					
Stocks et en-cours	27 310		27 310	32 083	- 4 773
Avances et acomptes versés sur commandes	46 919		46 919	401 499	- 354 580
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	941 412	91 820	849 592	889 816	- 40 224
. Créances reçues par legs ou donations	3 416 338		3 416 338		3 416 338
. Autres	425 980		425 980	543 753	- 117 773
Valeurs mobilières de placement	4 121 521		4 121 521	3 051 042	1 070 479
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 136 565		3 136 565	2 369 338	767 227
Charges constatées d'avance	88 944		88 944	67 694	21 250
<b>TOTAL (II)</b>	<b>12 204 988</b>	<b>91 820</b>	<b>12 113 169</b>	<b>7 355 226</b>	<b>4 757 943</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16 635 598</b>	<b>1 770 866</b>	<b>14 864 732</b>	<b>8 589 144</b>	<b>6 275 588</b>

## Bilan association (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2020</b> <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent <b>31/12/2019</b> <small>(12 mois)</small>	<b>Variation</b>
<b><i>Fonds propres</i></b>			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	108 484	108 484	- 70 735
. Fonds propres complémentaires	830 144	830 144	70 735
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	2 114 629	1 960 000	154 629
. Autres			
Report à nouveau		149 532	- 149 532
Excédent ou déficit de l'exercice	-196 444	5 097	- 201 541
Situation nette (sous total)	2 856 813	3 053 257	- 196 444
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	1 829	1 829	
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 858 643</b>	<b>3 055 087</b>	<b>- 196 444</b>
<b><i>Fonds reportés et dédiés</i></b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	752 898		752 898
Fonds dédiés	301 958	544 436	- 242 478
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 054 855</b>	<b>544 436</b>	<b>510 419</b>
<b><i>Provisions</i></b>			
Provisions pour risques		59 535	- 59 535
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>		<b>59 535</b>	<b>- 59 535</b>
<b><i>Dettes</i></b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 049 444	831 337	1 218 107
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 877	505 977	- 83 100
Dettes des legs ou donations	4 700 471		4 700 471
Dettes fiscales et sociales	803 061	572 572	230 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 942 745	2 941 241	1 504
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	32 636	78 960	- 46 324
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 951 234</b>	<b>4 930 086</b>	<b>6 021 148</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 864 732</b>	<b>8 589 144</b>	<b>6 275 588</b>
<b><i>Engagements reçus</i></b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents	158 113	2 826 568	
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2020</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2019</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<i>Engagements donnés</i>			

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2020</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2019</b> (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>				
Cotisations	3 059 348	3 087 850	- 28 502	-0,92
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	8 592	16 376	- 7 784	-47,53
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	932 960	1 791 331	- 858 371	-47,92
. dont parrainages	635 422	712 419	- 76 997	-10,81
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	93 778	255 423	- 161 645	-63,29
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	443 600	385 382	58 218	15,11
. Mécénats	952 360	334 029	618 331	N/S
. Legs, donations et assurances-vie	527 560	975 805	- 448 245	-45,94
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	140 061	83 685	56 376	67,37
Utilisations des fonds dédiés	1 015 267	206 248	809 019	392,26
Autres produits	64 742	9 783	54 959	561,78
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>7 238 268</b>	<b>7 145 914</b>	<b>92 354</b>	<b>1,29</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	2 081 443	3 303 885	-1 222 442	-37,00
Aides financières	589 574	223 740	365 834	163,51
Impôts, taxes et versements assimilés	243 245	206 459	36 786	17,82
Salaires et traitements	2 041 264	1 841 182	200 082	10,87
Charges sociales	962 337	793 788	168 549	21,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	238 189	226 193	11 996	5,30
Dotations aux provisions	24 971	59 535	- 34 564	-58,06
Reports en fonds dédiés	772 789	275 546	497 243	180,46
Autres charges	66 765	13 967	52 798	378,02
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>7 020 577</b>	<b>6 944 295</b>	<b>76 282</b>	<b>1,10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>	<b>217 691</b>	<b>201 619</b>	<b>16 072</b>	<b>7,97</b>
<b><i>Produits financiers</i></b>				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	4 410	6 042	- 1 632	-27,01
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>4 410</b>	<b>6 042</b>	<b>- 1 632</b>	<b>-27,01</b>
<b><i>Charges financières</i></b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	847	1 002	- 155	-15,47
Différences négatives de change		32	- 32	-100
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>847</b>	<b>1 034</b>	<b>- 187</b>	<b>-18,09</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III – IV)</b>	<b>3 563</b>	<b>5 008</b>	<b>- 1 445</b>	<b>-28,85</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)</b>	<b>221 254</b>	<b>206 627</b>	<b>14 627</b>	<b>7,08</b>
<b><i>Produits exceptionnels</i></b>				
Sur opérations de gestion	22 571	-35 222	57 793	164,08
Sur opérations en capital		0		
Reprises sur provisions et transferts de charges	28 602		28 602	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>51 173</b>	<b>-35 222</b>	<b>86 395</b>	<b>248,29</b>
<b><i>Charges exceptionnelles</i></b>				
Sur opérations de gestion	404 858	10 754	394 104	N/S
Sur opérations en capital	8 765	64 441	- 55 676	-86,40
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	15 390		15 390	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>429 013</b>	<b>75 194</b>	<b>353 819</b>	<b>470,54</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-377 840</b>	<b>-110 416</b>	<b>- 267 424</b>	<b>242,19</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	39 858	91 114	- 51 256	-56,25
Total des produits (I + III + IV)	7 293 851	7 116 734	177 117	2,49
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 490 296	7 111 637	378 659	5,32
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-196 444</b>	<b>5 097</b>	<b>- 201 541</b>	<b>N/S</b>
<b><i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i></b>				
<b>Produits</b>				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	25 680	162 855	- 137 175	-84,23
. Bénévolats	119 907		119 907	N/S
<b>Total</b>	<b>145 587</b>	<b>162 855</b>	<b>- 17 268</b>	<b>-10,60</b>
<b>Charges</b>				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	25 680	162 855	- 137 175	-84,23
. Personnel bénévole	119 907		119 907	N/S
<b>Total</b>	<b>145 587</b>	<b>162 855</b>	<b>- 17 268</b>	<b>-10,60</b>

# **Annexe des comptes annuels**

**PREAMBULE**

**1) Description de l'objet social de l'entité**

L'UNAPEI a pour objet :

- a) d'unir, fédérer, promouvoir et soutenir les associations de parents, de personnes handicapées et de leurs amis et les organismes qui œuvrent à la défense et à la promotion des intérêts matériels et moraux des personnes handicapées et de leurs familles ;
- b) de promouvoir l'action de ses membres et notamment l'élaboration de réponses apportées aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles ;
- c) de promouvoir l'image des personnes handicapées et de favoriser leur inclusion dans la société ;
- d) de mener ou de susciter des études et des recherches afin de développer les connaissances scientifiques, médicales, techniques et éducatives afin d'améliorer les réponses aux besoins des personnes handicapées ;
- e) de représenter auprès des pouvoirs publics et instances, tant au niveau national qu'international, ses membres ainsi que les personnes handicapées et leurs familles.

**2) Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

L'UNAPEI, Union de près de 350 associations du « Mouvement parental », dont 70 associations tutélaires a pour mission de :

a) à l'égard des personnes handicapées et de leurs familles :

- leur venir en aide pour tous renseignements et conseils ;
- les orienter selon leurs besoins vers une aide médicale, sociale ou administrative appropriée ;
- créer ou susciter la création et le développement de services et établissements pour l'accompagnement, l'éducation, l'activité professionnelle, les loisirs, les soins, le logement et plus généralement tout ce qui permet leur inclusion dans la société.
- promouvoir et mettre en œuvre tous organismes nécessaires pour un meilleur développement physique, intellectuel et moral des personnes handicapées.

A cette fin, et sans que cela remette en cause son caractère désintéressé, l'UNAPEI mène des activités à caractère économique et notamment :

- une activité de formation agréée au titre de la formation professionnelle continue ;
- la réalisation de supports audiovisuels et de publications en lien avec son objet ;
- la souscription et la diffusion de contrats d'assurance, de prévoyance et d'assistance dans l'intérêt des personnes handicapées et de leurs familles.

b) à l'égard de ses membres :

- soutenir la création et la gestion de réponses adaptées aux besoins des personnes handicapées à tous les âges de la vie leur permettant d'avoir accès à l'ensemble des biens et services de la société, qu'il s'agisse de la petite enfance, de l'éducation, de l'insertion professionnelle, du travail, du logement, de la santé, de la protection juridique, des loisirs, de la culture, des transports et de façon générale de tout ce qui peut favoriser leur épanouissement, leur accès à la cité et leur inclusion dans la société ;
- soutenir la mise en place à l'intention des familles et des aidants des réponses adaptées à leurs besoins ;
- apporter son assistance dans la recherche de solutions aux difficultés de fonctionnement interne.

c) à l'égard de la collectivité :

- valoriser l'image des personnes handicapées par tous moyens et la sensibiliser aux difficultés qu'elles rencontrent ;
- faire appel à la générosité du public pour contribuer à la réalisation de l'objet de l'UNAPEI et de ses membres.
- organiser la défense des intérêts matériels et moraux des personnes handicapées, de leurs familles ou de ses membres, en engageant notamment toute action en justice ou toute action de plaidoyer.

### **3) Description des moyens mis en œuvre**

L'UNAPEI exerce ses missions de « tête de réseau » notamment au moyen d'un effectif salarié aux compétences multiples de 43 ETP, d'un conseil d'administration de 34 membres bénévoles, dont 11 sont membres du bureau de l'association et d'un budget de plus de 7 millions d'€uros.

Les bureaux dans lesquels ces missions sont exercées, propriété de l'association, sont situés à PARIS dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.

L'ensemble de ces collaborateurs interviennent au sein des différents pôles constitués :

- Le pôle qualité et développement du réseau, au sein duquel se trouve notamment de centre de formation de l'UNAPEI,

- Le pôle expertise,

- Le pôle influence et plaidoyer,

- Le pôle communication,

Et les pôles dévolus aux fonctions support de l'UNAPEI :

- Le pôle partenariats entreprises, collecte et libéralités,

- Le pôle systèmes d'information et projets digitaux,

- Le pôle services généraux,

- Le pôle direction, RH et comptabilité.

### **4) L'exercice social 2020**

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 14 864 732,28 €uros.

Le résultat net comptable est un déficit de 196 444,33 €uros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2021 par les dirigeants.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

### 1) Constitution en 2013 d'un fond de dotation et poursuite de son fonctionnement en 2020

En décembre 2013, le conseil d'administration de l'UNAPEI a adopté les statuts d'un fonds de dotation et a contribué à la constitution de sa dotation à hauteur de 100 000 € au moment de la création.

Suite à la décision d'affectation de l'AG du 20 mai 2016, un versement complémentaire de 200 000 € a été effectué et constaté dans les comptes 2017.

En application de la décision d'affectation de l'excédent 2017 prise à l'occasion de l'assemblée générale du 1er juin 2018, un nouveau versement de 100 000 € a été effectué et comptabilisé dans les charges de l'exercice 2018.

Conformément à la décision d'affectation de l'excédent 2018 prise au cours de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice 2018, 200.000 € de versement au fonds de dotation effectué en 2019 figurent comptabilisées dans les charges de cet exercice.

Conformément à la décision prise relativement à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019, il n'a pas été fait de nouveau versement au fonds de dotation en 2020, ce dernier ayant poursuivi son objet avec le budget déjà confié au cours des exercices antérieurs.

### 2) Poursuite de l'appel à la générosité du public en 2020

Au cours de l'année 2014, le pôle Partenariats & Collecte a été créé au sein de l'UNAPEI afin de répondre à l'une des priorités du Projet Associatif Global : S'ouvrir à de nouvelles ressources.

Les ressources issues de l'appel à la générosité du public ont continué à se développer fortement en 2020 avec une contribution toujours plus grande au financement des missions sociales de l'UNAPEI.

Si nous avons enregistré une baisse des partenariats entreprises liée à l'annulation de notre congrès 2020, cette baisse s'est révélée moins importante que prévue.

Le lancement d'une campagne de collecte d'ampleur exceptionnelle via la création d'un fonds d'urgence COVID UNAPEI au bénéfice de nos établissements n'a pas eu en outre de conséquences négatives sur la collecte de dons « classique ».

### 3) Fiscalisation des activités lucratives en 2020

L'exercice 2018 a marqué la fin du report des déficits antérieurs sur le résultat fiscal de l'exercice taxable à l'impôt sur les sociétés au niveau des activités classées comme lucratives de l'UNAPEI. Le tableau suivant présente la ventilation du compte de résultat par secteur et les conséquences induites en matière d'IS en 2020 :

	secteur lucratif	secteur non lucratif	Total
Produits	919 566	6 417 135	7 336 701
Charges (avant IS)	759 519	6 733 768	7 493 287
Résultat	160 047	-316 633	- 156 586
<b>IS</b>	<b>39 858</b>	<b>0</b>	<b>39 858</b>
<b>Résultat net</b>	<b>120 189</b>	<b>-316 633</b>	<b>-196 444</b>

Cette répartition entre le secteur lucratif et le secteur non lucratif en 2020 montre bien une diminution des partenariats entreprises au profit des dons manuels et du mécénat comme conséquence de la crise liée à la Covid-19.

#### 4) Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 a constitué un événement postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui n'a pas donné lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat ont été comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement, l'ensemble des engagements qui y figuraient n'étant pas de nature à être remis en cause par cet événement.

Par contre, les conséquences de la pandémie en cours depuis mars 2020 ont eu des incidences fortes sur les comptes 2020.

L'UNAPEI a vu en effet ses activités fortement perturbées depuis le 17 mars 2020 en raison de la nécessité du respect des mesures de protection destinées à limiter la circulation du virus. Si de nombreux dossiers de fonds ont été maintenus et poursuivis par l'usage du télétravail des salariés de la tête de réseau ainsi que des administrateurs bénévoles du Conseil d'Administration, il est à noter que :

- Une activité spécifique liée à la gestion de la crise COVID a été développée par les équipes salariées et bénévoles de la tête de réseau. Elle a pris des formes multiples : plaidoyer, communication, animation de réseau, gestion des appels à projets ou des distributions liés au fond d'urgence COVID UNAPEI, ... Le développement de cette activité a repoussé le développement de projets en cours (ex : projet de télé-odontologie,...) ou prévus.

- Le centre de formation a vu son activité annulée de mars à septembre puis a dû adapter son activité, avec notamment des formations dispensées en digital ainsi qu'une adaptation à la baisse des tarifs de prestation ; la baisse des prestations de formation du centre, visible dans les comptes, a atteint 54,25 % par rapport à l'exercice précédent, c'est-à-dire 181 459 €.

- Les séminaires ainsi que les universités d'été des DG et des Présidents, comme le festival "des 60 ans" qui fédérait des initiatives importantes à notre égard de nombre de nos partenaires ont dû être annulés. Si les partenaires les plus importants ont accepté néanmoins de maintenir une partie de leur soutien pour les événements digitaux, il n'a pas été possible de faire des contre-propositions aux exposants du festival. En outre, au moment de la décision d'annulation de cette manifestation d'envergure, un certain nombre de dépenses liées à la préparation de cet événement étaient déjà engagées ; 37 691 €uros d'entre elles, portées en charges constatées d'avance, ont pu être reportées sur notre congrès 2022 ; par contre, d'autres de ces dépenses n'ont pu être ni reportées, ni remboursées : elles ont été portées en charges exceptionnelles pour un montant de 2 35 514 €uros.

- l'issue commerciale des accords-cadres signés avec des entreprises partenaires s'est révélée moins négative que prévue puisque les recettes de parrainage n'ont baissé que de 76 997 €uros, soient 10,89 %

- Le lancement d'une campagne de collecte d'ampleur exceptionnelle via la création d'un fonds d'urgence COVID UNAPEI traité en fond dédié n'a pas eu de conséquences négatives sur la collecte de dons « classique ».

- La baisse des libéralités perçues par L'UNAPEI en 2020 est par contre réelle (-448 245 €, 45,94 %) et non compensée par la bonne tenue des dons manuels ou des mécénats.

Cette situation en termes de perspectives d'activité et de ressources a conduit l'UNAPEI à bâtir ses budgets prévisionnels 2021 et 2022 avec la plus grande prudence.

Néanmoins la bonne tenue des réserves accumulées au cours des derniers exercices permet d'envisager avec une certaine sérénité le maintien de notre structure actuelle, en termes d'effectifs notamment, et donc d'assurer la poursuite du soutien aux régions comme des dossiers de fonds engagés qui concourent à la réalisation de nos missions sociales.

#### 5) Impact des changements de méthodes liés à l'application du règlement ANC 2018-06

Nous étudions cet impact au chapitre suivant PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLE

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### *METHODE GENERALE*

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts résultant de la première application du règlement ANC n° 2018-06, décrits ci-dessous,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

### *PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION*

*Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :*

#### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

Il a été fait application du règlement CRC 2004-03 consolidé au 01/01/2016 relatif à la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs et à l'amortissement et à la dépréciation des actifs qui n'ont pas entraîné de modification quant aux immobilisations existantes. La définition des composants a concerné les constructions et leurs aménagements.

#### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'orig

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Logiciels informatiques	<b>03 ans</b>
Brevets	<b>07 ans</b>
Agencements, aménagements des terrains	<b>de 06 à 20 ans</b>
Constructions	<b>de 10 à 40 ans</b>
Agencement des constructions	<b>12 ans</b>
Matériel et outillage industriels	<b>05 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>de 06 à 10 ans</b>
Matériel de transport	<b>04 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 03 à 10 ans</b>
Mobilier	<b>de 05 à 10 ans</b>

**Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ; la valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode FIFO. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

**Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

**Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

**Contributions volontaires :**

Conformément au règlement comptable ANC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective ou coût total communiqué par l'employeur pour le mécénats de compétence ;
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

***CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION***

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent en raison de l'application des méthodes d'évaluation et de présentation préconisées par le Règlement ANC 2018-06 et ce pour la première fois en 2020.

**1) Choix fait en matière de présentation des comptes N-1**

Le choix fait pour assurer un minimum de lisibilité et de comparabilité des comptes par rapport à N-1 a été de présenter les éléments de l'exercice 2019 selon le format du règlement 2018-06 sans reprendre les règles d'application de ce nouveau règlement de sorte que le montant des fonds propres et le montant du résultat présentés dans les présents comptes annuels pour cet exercice correspondent bien aux comptes certifiés par le commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2019.

## 2) Comptabilisation des Legs et donations reçus – incidences de la date de constatation des éléments reçus

S'il n'y a pas de changement de méthode à relever au niveau de la date de comptabilisation en produit des assurances vie qui a toujours été la date de réception des fonds par l'association, les biens reçus par donations sont désormais constatés en produits à la date de signature de l'acte et les biens et dettes reçus par legs à la date de l'acceptation du legs par le conseil d'administration de l'association.

Ils n'étaient constatés jusqu'alors en produit qu'au moment de la réception définitive des biens ou des fonds et une information était donnée dans l'annexe des comptes annuels sur les éléments en cours de réception à la date de clôture des comptes.

### *Constatation des legs en cours au 31/12/2019 et au 31/12/2020*

Ce changement fondamental de méthode nous a conduits à constater à l'ouverture de l'exercice 2020, l'entrée en comptabilité d'un certain nombre de biens, de créances et de dettes relatifs aux legs acceptés au cours des exercices antérieurs par le conseil d'administration de l'association et dont la réalisation définitive des éléments étaient en cours au 31/12/2019.

Ces éléments ont été comptabilisés à l'actif du bilan (pour les biens et les créances) et à son passif (pour les dettes) avec comme contrepartie directe un compte de fonds reportés (19) sans utilisation de compte de produits et de charges notamment.

L'impact sur la comparabilité des comptes de bilan entre 2019 et 2020 est le suivant (si la méthode avait été appliquée en 2019) :

	2020	2019	Variation
Biens reçus par Legs destinés à être cédés	1 663 655	1 115 468	548 187
Titres de placement legs PENIN (NP)	566 076	566 076	-
Créances reçues par legs et donations	3 413 638	177 671	3 235 967
Dettes des legs ou donations	(4 700 471)	(958 265)	(3 742 206)
Fonds reportés liés aux legs ou donations	(752898)	(710949)	(41 949)
Compte 467 créditeur Legs Goux (immeuble)	(190 000)	(190 000)	-
<b>Impact résultat</b>	-	-	-

Les variations actives et passives correspondent aux éléments reçus relatifs aux legs acceptés en 2020 par le conseil d'administration, sans impact sur le résultat en raison de la technique des « fonds reportés ».

L'impact sur la comparabilité des comptes de produits et de charges est le suivant :

	2020	2019	Variation
Produits des legs acceptés non dénoués	41 949		41 949
Reports en fonds reportés	(41 949)		(41 949)
Utilisations de fonds reportés			
Autres charges sur legs et donations	(900)		(900)
<b>Impact résultat</b>	<b>(900)</b>		<b>(900)</b>

On observera qu'il n'y pas eu en 2019 de legs « directs, non dénoués » à la clôture, ni de legs porté pour association membre, destiné à faire l'objet d'une donation ou d'un apport, et acceptés par le conseil d'administration au cours de cet exercice.

### 3) Impact de comparabilité des changements de présentation du compte de résultat

Si les comptes 2019 ont été présentés selon le format du règlement 2018-06, le fait de ne pas avoir appliqué les règles d'application de ce nouveau règlement à ces comptes ne modifie en aucune manière les agrégats principaux du compte de résultat 2019 ; ainsi :

	2019 – comparatif 2020	2019 Comptes certifiés	Ecart
Produits d'exploitation	7 145 914	7145 914	-
Charges d'exploitation	6 944 295	6 944 295	-
Résultat d'exploitation	201 619	201 619	-
Produits financiers	6 042	6 042	-
Charges financières	1 034	1 034	-
Résultat courant	206 627	206 627	-
Produits exceptionnels	-35 222	- 35 222	-
Charges exceptionnelles	75 194	75 194	-
Résultat exceptionnel	-110 416	-110 416	-
Total des produits	7 116 734	7 116 734	-
Total des charges	7 111 637	7111 637	-
<b>Résultat net comptable</b>	<b>5 097</b>	<b>5 097</b>	-

Dans le détail de la présentation des charges et des produits :

- Les dons manuels, les mécénats, les assurances vie et les Legs étaient déjà comptabilisés en produits d'exploitation en 2019 (et dans les comptes 754 préconisés par le règlement 2018-06) ;
- L'utilisation des fonds dédiés et le report en fonds dédiés étaient déjà présentés en 2019 dans le résultat d'exploitation ;
- Comme il est analysé au 2) l'application du règlement ANC 2018 – 06 à l'exercice 2019, en l'absence d'acceptation au cours de cet exercice par le conseil d'administration de legs en cours à la clôture de l'exercice comme de dénouement de legs portés initialement en fonds reportés, n'aurait pas entraîné de report en fonds reportés (6891.) ni d'utilisations de fonds reportés (7891) ;
- Nous n'identifions pas d'autres changements de méthodes applicables à l'UNAPEI autres que ceux que nous venons d'analyser.

Par conséquent, nous n'identifions pas de problème de comparabilité au niveau du compte de résultat en raison des changements de méthode issus du règlement 2018-06.

Annexe association (suite)  
NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	387 536	5 760	20 520	372 776
Immobilisations corporelles	2 290 945	103 598	2 163	2 392 380
Immobilisations financières	3 587		1 787	1 799
<b>TOTAL</b>	<b>2 682 068</b>	<b>109 358</b>	<b>24 470</b>	<b>2 766 956</b>

*A titre de précision :*

- Les immobilisations incorporelles sont exclusivement constituées de dépenses de logiciels.
- Ne sont pas mentionnées dans ce tableau, les Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés : 1 663 654,57 € constatés en 2020.

**Amortissements**

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	234 257	78 286	20 520
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	589 124	64 562		653 686
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	190 520	30 922		221 442
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	44 104	5 194		49 298
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	246 180	22 067		268 247
Emballage récupérables et divers	143 965	12 548	2 163	154 350
<b>TOTAL III</b>	1 213 893	135 293	2 163	1 347 023
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>1 448 150</b>	<b>213 580</b>	<b>22 683</b>	<b>1 639 047</b>

### *Etats des stocks*

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis	23 726	19 620	23 726	19 620
Autres approvisionnements	8 356	7 691	8 356	7 691
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>32 083</b>	<b>27 310</b>	<b>32 083</b>	<b>27 310</b>

### *Etat des créances et charges constatées d'avance*

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers	941 412	941 412	
Autres créances	3 842 318	3 842 318	
<b>Charges constatées d'avance</b>	88 944	88 944	
<b>TOTAL</b>	<b>4 872 674</b>	<b>4 872 674</b>	

#### Détail des Autres Créances :

- Créances reçues par Legs ou donations - Legs « directs ».....36 969 €
- Créances reçues par Legs ou donations – Legs « portés » pour les associations membres.....3 379 369 €
- Autres créances.....425 980 €

### *Etat des produits à recevoir*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	593 023
Subventions/financements	99 811
Autres produits à recevoir	288 204
<b>TOTAL</b>	<b>981 038</b>

### *Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif*

<b>Nature des dépréciations</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles		40 000		40 000
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	107 593	24 971	40 744	91 820
Comptes financiers				
<b>TOTAL</b>	<b>107 593</b>	<b>64 971</b>	<b>40 744</b>	<b>131 820</b>

### *Etat des valeurs mobilières de placement*

<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>Val. comptable</b>	<b>Val. à la clôture</b>	<b>+Value latente</b>	<b>-Value latente</b>
Obligations compte titre SG Legs "GOUX"	1 000 000	1 009 000	9 000	
Compte de capitalisation ALLIANZ Legs "Goux"	1 000 000	1 006 722	6 722	
Autres comptes	2 121 521	2 121 521		
<b>TOTAL</b>	<b>4 121 521</b>	<b>4 137 243</b>	<b>15 722</b>	

Annexe association (suite)  
NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Fonds propres*

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	938 628				938 628
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 960 000	154 629			2 114 629
Dont générosité du public					
Report à nouveau	149 532	-149 532			
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	5 097	-5 097	- 196 444		-196 444
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>3 053 257</b>		<b>- 196 444</b>		<b>2 856 813</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	1 829				1 829
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>3 055 087</b>		<b>- 196 444</b>		<b>2 858 643</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

2) Détail des Autres réserves :2 114 629 €

- Projet Associatif – Soutien aux régions	250 000 €
- Projet Associatif – Valorisation du Patrimoine	25 955 €
- Réserves affectées au Fonds de Dotation	400 000 €
- Autres Réserves non affectées	
	1 438 674 €

***Report à nouveau avant répartition du résultat***

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
<b>SOLDE</b>		

***Fonds reportés liés aux legs ou donations***

Nature des fonds	A l'ouverture	Augmentation liée à la régularisation des ex. antérieurs	Augmentation au cours de l'exercice des biens ou créances à réaliser	Diminutions fonds reportés – cession, donation ou apport au cours de l'exercice	A la clôture
<u>Fonds reportés liés au Legs « directs »</u>					
TREIL		251 819			251 819
BEAUNEZ		292 000	41 949		333 949
MICHOT		2 600			2 600
LELIEVRE		600			600
<u>Fonds reportés liés aux Legs « portés »</u>					
BARBIER		101 430			101 430
GONZALES		62 500			62 500
<b>TOTAL</b>		<b>710 949</b>	<b>41 949</b>		<b>752 898</b>

## Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Augmentation des engagements à réaliser sur fonds attribués	Diminutions fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au-2ans
SITE INTERNET UNAPEI	55 662	8 824	47 532	16 954	
VIE ASSOCIATIVE	61 223		32 368	28 854	
MODERNISATION UNAPEI	17 196		17 196		
TELE-ODONTOLOGIE	171 878		84 879	86 999	
ACCESSIBILITE FALC	102 321		83 766	18 555	
IMPACT SOCIAL - FSE (FD)	136 157	-78 000	31 783	26 374	
FOND D'URGENCE COVID		841 965	717 742	124 223	
<b>TOTAL</b>	<b>544 436</b>	<b>772 789</b>	<b>1 015 266</b>	<b>301 959</b>	

Précision :

Les - 78 000 Euros correspondent à une correction sur le montant restant à recouvrer de la subvention FSE.

## Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litiges	59 535		59 535	
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>59 535</b>		<b>59 535</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>59 535</b>		<b>59 535</b>	
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation			59 535	
- financières				
- exceptionnelles				

Précision :

- Reprise de la provision pour litige URSSAF suite au règlement du litige.

### *Etat des dettes et produits constatés d'avance*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 049 444	1 845 659	203 785	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	422 877	422 877		
Dettes fiscales et sociales	803 061	803 061		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 643 216	5 191 255		2 451 961
Produits constatés d'avance	32 636	32 636		
<b>TOTAL</b>	<b>10 951 234</b>	<b>8 295 488</b>	<b>203 785</b>	<b>2 451 961</b>

Détail des Autres dettes mentionnées à moins d'un an :

- Dettes des Legs et donations – Dettes des dossiers en cours.....65 849 €
- Dettes des Legs et donations – Dettes envers les associations membres légataires.....4 634 622 €
- Dettes Rente Survie AXA/CNP à moins d'un an.....382 219 €
- Dettes diverses.....108 565 €

Détail des Autres dettes mentionnées à plus d'un an :

- RENTES SURVIE (LT).....153 706 €,
- CONTREPARTIE LEG SPECIFIQUE (capital placé, fruits reversés)..... 2 298 255 €

### *Charges à payer par poste de bilan*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	148 712
Dettes fiscales et sociales	219 136
Autres dettes	22 816
<b>TOTAL</b>	<b>390 664</b>

## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Subventions d'exploitation*

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
UNAF	Fonds spécial pour le financement des unions d'associations familiales	63 859	39 123	24 736		
AGEFIPH	Au soutien du travail des personnes handicapées	27 000	13 379	13 621		
ETAT	Soutien à l'embauche des apprentis	2 919		2 919		
<b>TOTAL</b>		<b>93 778</b>	<b>52 502</b>	<b>41 276</b>		

#### *Legs, donations et assurances-vie*

	Montants
<b>PRODUITS</b>	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	205 917
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	364 492
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	41 949
Autres charges sur Legs et Donations	900
<b>Solde de la rubrique</b>	<b>527 561</b>

**COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITE 2020 - CHARGES**

<b>CHARGES</b>	<b>Réalisation 2 020</b>	<b>FONCTIONNEMENT et hors fonctionnement</b>	<b>FORMATION</b>
Achats	494 030	385 013	109 017
Services extérieurs	308 757	303 049	5 708
Autres services extérieurs	1 278 656	1 228 456	50 200
Impôts, taxes et versements	243 245	233 491	9 754
Salaires et charges sociales	3 003 601	2 862 942	140 659
Dotations aux amortissements : sur immobilisations	198 190	187 969	10 221
Dotations aux provisions : sur immobilisations	40 000	40 000	
Dotations aux provisions : créances associations	24 971	9 779	15 192
Dotations aux provisions : stocks			
Dotations aux provisions : autres créances			
Dotations aux provisions : pour risques et charges			
Autres charges	656 339	647 440	8 899
<b>CHARGES D'EXPLOITATION I</b>	<b>6 247 788</b>	<b>5 898 138</b>	<b>349 649</b>
<b>CHARGES FINANCIERES II</b>	<b>847</b>	<b>847</b>	<b>0</b>
Charges except. sur opérations de gestion	413 623	411 493	2 130
Charges except. sur opérations en capital		0	0
Dotation aux amortissements et provisions	15 390	0	15 390
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES III</b>	<b>429 013</b>	<b>411 493</b>	<b>17 520</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( I + II + III )</b>	<b>6 677 649</b>	<b>6 310 478</b>	<b>367 169</b>
Impôts sur l'excédent	39 858	39 858	0
<b>ENGAGEMENT A REALISER sur ressources affectées</b>	<b>772 790</b>	<b>772 790</b>	<b>0</b>
<b>EXCEDENT :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 490 296</b>	<b>7 123 128</b>	<b>367 169</b>

## COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITE 2020 - PRODUITS

PRODUITS	Réalisation 2 020	FONCTIONNEMENT et hors fonctionnement	FORMATION
Conseils et Accompagnements	31 391		31 391
Prestations de services diverses	266 148	89 337	176 811
Cotisations	1 804 731	1 804 731	
Contributions aux services de l'unapei	1 254 617	1 099 807	154 810
Abonnements et publications	8 592	8 541	51
Ventes diverses			
Subventions d'exploitation	93 778	93 778	
Dons et Legs affectés à l'UNION	1 923 520	1 923 520	
Parrainages	635 422	635 422	
Autres produits	68 848	68 848	
Production stockée	-4 107	-4 107	
Reprise de provisions	100 279	96 172	4 107
Transfert de charges	39 782	39 782	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>6 223 002</b>	<b>5 855 832</b>	<b>367 169</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS II</b>	<b>4 410</b>	<b>4 410</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS III</b>	<b>51 173</b>	<b>51 173</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>	<b>6 278 585</b>	<b>5 911 415</b>	<b>367 169</b>
Report de ressources non utilisées des EX ANT.	1 015 267	1 015 267	0
<b>DEFICIT</b>	<b>196 444</b>	<b>196 444</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 490 296</b>	<b>7 123 127</b>	<b>367 169</b>

### *Détail des Produits et charges exceptionnels*

Produits Exceptionnels	Montant
Produits sur exercices antérieurs (Subvention site internet mise antérieurement en PCA)	8 824
Produits sur exercices antérieurs (Effort construction provisionné en 2019 – loi pacte)	8 279
Produits sur exercices antérieurs (régul. cotisations associations membres)	5 468
Régularisation de cotisations retraites salariés à percevoir période 2015-2017	19 142
Régularisations de cotisations retraites salariés à percevoir période 2018	5 435
Pris en charge litige Malakoff Ecodit	4 025
<b>TOTAL</b>	<b>51 173</b>

Charges Exceptionnelles	Montant
Perte « Happycultrices » – festival « Les Superbes » (60 ans)	235 514
Régularisation part salariale contrat complémentaire de retraite	14 837
Charges sur exercices antérieurs (régul. Cotisations)	31 152
Charges sur exercices antérieurs (contrat complémentaire retraite 2019°)	36 005
Charges sur exercices antérieurs (régularisation subvention FSE)	78 000
Charges sur exercices antérieurs (Autres)	9 350
Régularisation de déduction de TVA 2020	8 765
Amortissement exceptionnel logiciel Eudonet Formation	15 390
<b>TOTAL</b>	<b>429 013</b>

## Annexe association (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Engagements et sûretés réelles consenties*

- Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

- Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

#### *Engagements reçus en matière de conventions pluriannuelles de partenariat*

L'analyse des conventions en cours à la date du 31/12/2020 révèle les engagements suivants pris par les partenaires de l'UNAPEI à l'égard de cette dernière :

ENGAGEMENTS RECUS DES PARTENAIRES	2021	2022	2023
AU TITRE DE CONVENTIONS DE MECENATS PLURIANNUELLES	75 000		
AU TITRE DE CONVENTIONS DE PARTENARIATS PURIANNUELLES	41 000	15 000	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>116 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>

Aucun engagement pris ne va au-delà de 2023.

#### *Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

**Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 274 065 Euros.**

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire projeté en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- le taux de rotation du personnel : Nul
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 1 %
- le taux d'actualisation retenu : 1,50 %
- le taux moyen des charges sociales : 42,50%

### ***Rémunération des cadres dirigeants***

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

### ***Effectif moyen***

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'association</b>
Cadres	26	1
Non cadres	21	
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>1</b>

### ***Honoraires du commissaire aux comptes***

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 30 723 Euros.

### ***Montant des remboursements de frais alloués aux administrateurs***

Le montant des remboursements de frais alloués aux administrateurs au cours de l'exercice 2020 a été de 49 248 Euros.

Aucun des administrateurs n'a été appointé au titre de ses fonctions au cours de l'exercice 2020.

Annexe association (suite)  
AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU  
PUBLIC

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION**

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 31/12/2020 TOTAL	EXERCICE 31/12/2020 Dont générosité du public	EXERCICE 31/12/2019 TOTAL	EXERCICE 31/12/2019 Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	443 600	443 600	385 382	385 382
- Legs, donations et assurances-vie	527 560	527 560	975 805	975 805
- Mécénat	952 360	952 360	334 029	334 029
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie	3 059 348		3 087 850	
2.2 Parrainage des entreprises	635 422		712 419	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	466 237		1 129 352	
<b>3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	93 778		255 423	
<b>4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	100 279		30 226	
<b>5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	1 015 267	717 742	206 248	
<b>TOTAL</b>	<b>7 293 851</b>	<b>2 641 262</b>	<b>7 116 734</b>	<b>1 695 216</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	4 981 380	1 294 641	5 593 773	1 541 799
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	789 574	341 820	413 740	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
<b>2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	313 951	66 939	191 815	46 436
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	41 165	8 776	29 126	7 050
<b>3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	408 606	87 121	412 791	99 931
<b>4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	64 971		103 732	
<b>5-IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	39 858		91 114	
<b>6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	850 790	841 965	275 546	
<b>TOTAL</b>	<b>7 490 295</b>	<b>2 641 262</b>	<b>7 111 637</b>	<b>1 695 216</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-196 444</b>		<b>5 097</b>	

<b>B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE 31/12/2020 TOTAL</b>	<b>EXERCICE 31/12/2020 Dont générosité du public</b>	<b>EXERCICE 31/12/2019 TOTAL</b>	<b>EXERCICE 31/12/2019 Dont générosité du public</b>
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	119 907	119 907	162 855	162 855
Prestations en nature	25 680	25 680		
Donc en nature				
<b>2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Donc en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>145 587</b>	<b>145 587</b>	<b>162 855</b>	<b>162 855</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	59 954	59 954	81 428	81 428
Réalisées à l'étranger				
<b>2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	25 680	25 680		
<b>3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	59 953	59 953	81 427	81 427
<b>TOTAL</b>	<b>145 587</b>	<b>145 587</b>	<b>162 855</b>	<b>162 855</b>

#### *Cotisations avec ou sans contreparties*

Les cotisations avec ou sans contreparties sont ventilées selon les règles définies

#### *Dons manuels*

La rubrique « Dons manuels » comprend les produits reçus des ventes de dons en nature.

#### *Contributions financières sans contrepartie*

La rubrique « Contributions financières sans contrepartie » comprend :

- les contributions financières et quotes-parts de générosité reçue d'autres entités ;

#### *Autres produits non liés à la générosité du public*

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend

- les ventes de marchandises et de prestations de services ;
- les revenus des actifs non issus de la générosité du public :
- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers ;
- les produits financiers ;
- les plus ou moins-values de cession d'actifs.

Elle ne comprend pas les subventions et autres concours publics.

#### *Subventions et autres concours publics*

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- au titre des subventions :
- les subventions d'exploitation ;
- la quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- les concours publics

Pour les rubriques figurant dans les produits liés à la générosité du public, l'entité ventile en aval du compte de résultat par origine et destination les produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et les produits non dédiés.

#### *Missions sociales*

La définition des missions sociales et des moyens à mettre en œuvre relève d'une décision de gestion prise par l'organe habilité, en conformité avec l'objet de l'entité.

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales.

Ces coûts sont ceux qui sont mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation d'une ou plusieurs missions sociales.

Ces coûts sont généralement fonction de l'ampleur des missions réalisées. Ces coûts peuvent faire l'objet de répartitions et doivent tenir compte de l'utilisation effective des moyens concernés.

#### *Frais d'appel à la générosité du public*

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires, etc. ;
- les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; les prestations de services de collecte ou de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat, les charges des legs résultant de stipulations testamentaires ;
- les frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs ou mécènes ;
- les frais d'appel et de gestion de cotisations sans contrepartie ;
- les frais d'appel à bénévolat ;
- les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public - les achats de marchandises et de prestations de services destinées à la vente qui pour les entités faisant appel à la générosité du public sont vendus à un prix bien plus élevé que son prix d'achat.

#### *Frais de recherche d'autres ressources*

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

- les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales ;
- les charges d'un secteur marchand.

#### *Frais de fonctionnement*

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité. Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ». Les frais de fonctionnement comprennent notamment les charges affectées aux activités suivantes :

- gouvernance ;
- communication ;
- Ressources humaines ;
- comptabilité et gestion financière y compris les frais de gestion de la tarification pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux et les établissements de santé ;
- juridique ;
- moyens généraux ;
- informatique.

#### Charges financières

Les charges financières sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds » si l'entité en justifie. A défaut, elles figurent dans les frais de fonctionnement

#### *Dotations aux provisions et dépréciations*

La part des dotations aux provisions et dépréciations relative à la générosité du public ainsi que le report en fonds dédiés figurent dans le compte de résultat par origine et destination.

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public. Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuel	443 600	385 382
- Legs, donations et assurances-vie	527 560	975 805
- Mécénats	952 360	334 029
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 923 520</b>	<b>1 695 216</b>
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	717 742	
<b>TOTAL</b>	<b>2 641 262</b>	<b>1 695 216</b>
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Bénévolat	119 907	162 855
- Prestations en nature	25 680	
- Donc en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>145 587</b>	<b>162 855</b>

<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>	<b>Exercice 31/12/2020</b>	<b>Exercice 31/12/2019</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	1 294 641	1 541 799
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	341 820	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	66 939	46 436
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	8 776	7 051
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	87 121	99 930
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 799 297</b>	<b>1 695 219</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	841 965	
<b>TOTAL</b>	<b>2 641 262</b>	<b>1 695 219</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice 31/12/2020</b>	<b>Exercice 31/12/2019</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France	59 954	81 428
Réalisées à l'étranger		
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	25 680	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	59 953	81 427
<b>TOTAL</b>	<b>145 587</b>	<b>162 855</b>

<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>Exercice 31/12/2020</b>	<b>Exercice 31/12/2019</b>
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation	717 742	
(+) Report	841 965	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	124 223	

### ***Présentation du compte emplois-ressources (CER)***

Parce que l'UNAPEI a fait appel à la générosité du public en 2020 et que l'association entre ainsi dans le cadre de la loi n°91-772 du 7 août 1991, il a été établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) au 31/12/2020.

Le CER a pour finalité de pouvoir suivre l'affectation des ressources collectées auprès du public aux différents types de dépenses.

Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER ; Elles ont fait l'objet d'une décision d'approbation du conseil d'administration de l'UNAPEI en date du 13/04/2019.

### ***Méthode d'élaboration***

Le CER est structuré de façon suivante :

Les colonnes 1 et 2 des tableaux qui fondent le CER correspondent aux données de ressources et d'emploi de ces ressources issues de la générosité du public relatives respectivement à l'exercice clos le 31/12/2020 et à l'exercice clos le 31/12/2019. Le total des ressources et des emplois correspond au total des charges et des produits de la colonne du compte de résultat correspondant à « dont générosité du public ».

Les méthodes utilisées, au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, d'identification des ressources et des emplois de ces mêmes ressources issues de la générosité du public sont identiques aux méthodes employées au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ; nous les rappelons dans les développements qui suivent.

Les charges et les produits du compte de résultat sont affectés analytiquement selon leur origine et leur utilisation.

- Les coûts directement affectables à une mission sociale sont imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération
- Les coûts non directement affectables sont répartis en fonction de clés de répartition déterminées comme explicité ci-après.

#### ***1- Ressources Liées à la générosité du public***

Les ressources issues de la générosité du public sont ventilées par origine et selon la même classification que dans le Compte de Résultat par Origine et Destination.

Chacune des ressources collectées par l'UNAPEI a donc été répartie en fonction de sa nature conformément à la nomenclature du CER.

#### ***2- Emplois des ressources collectées auprès du public***

Les emplois ont été ventilés de la façon suivante :

##### ***- Missions sociales :***

L'UNAPEI disposant en interne d'une comptabilité analytique, les emplois sont déjà répartis par type de missions sociales. Ces dernières s'articulent autour des actions suivantes :

- Soutenir, accompagner et conseiller les associations de parents et de personnes handicapées ;
- ✓ Aider, soutenir et accompagner les personnes handicapées et leurs familles
- ✓ Valoriser l'image et favoriser l'intégration de la personne handicapée dans la société

Le coût global des missions sociales inclut :

- ➡ Les coûts directs nécessaires à la bonne réalisation des missions sociales (frais liés à l'organisation des journées thématiques, des commissions spécialisées, frais impression des guides, charges du personnel œuvrant intégralement sur une ou plusieurs missions sociales, etc)

- ✓ Les coûts indirects représentant une quote-part des charges de structure et des charges du personnel des fonctions supports. Cette quote-part est déterminée en fonction d'une clé de répartition expliquée ci-dessous.

Ces coûts indirects sont isolés dans des rubriques analytiques dont l'intitulé commence par « à répartir » :

- ✓ A répartir fonctionnement siège
- ✓ A répartir services généraux
- ✓ A répartir informatique

Il a été déterminé, pour les services supports, un pourcentage d'affectation aux missions sociales et aux fonctions supports (frais de fonctionnements) :

Services	Missions sociales	Fonctions supports
Pôle direction	50%	50%
Services généraux	80%	20%
Comptabilité	30%	70%

Ainsi, la quote-part des coûts indirects, hormis la quote-part du salaire brut des services supports déterminés en fonction des clés de répartition ci-dessus, se calcule à partir du pourcentage suivant :

$$\frac{\text{Masse salariale des salariés affectés aux missions sociales}^{(*)}}{\text{Masse salariale globale de l'année}}$$

(\*) Est égale à la somme de la masse salariale brute des salariés directement impactés par les missions sociales + la masse salariale des services supports pour la partie missions sociales (déterminée avec les % d'affectation précisés au-dessus).

*- Frais de recherches de fonds :*

Ces frais sont isolés dans une rubrique analytique spécifique. Cela concerne l'impression et l'affranchissement des mailings d'appels aux dons mais aussi la part de masse salariale chargée des salariés dont les temps de travail sont directement affectables à l'activité de collecte de fonds.

*- Frais de fonctionnement :*

Il s'agit des charges isolées dans les sections analytiques « à répartir » précisés plus haut, déduction faite de la quote-part affectée aux missions sociales et auxquelles sont ajoutées la masse salariale chargée des fonctions supports.

*3- Principe d'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public*

Les ressources collectées auprès du public dans l'année, sont affectées aux emplois selon l'ordre de priorité suivant :

- ✓ 9,05 % à la couverture des frais d'appel à la générosité du public et des frais de fonctionnement
- ✓ Le solde 90,95 % étant affecté aux missions sociales.

**Union nationale des associations de parents,  
de personnes handicapées mentales et de leurs amis**

15, rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18 - **Tél** : 01 44 85 50 50

**Courriel** : [public@unapei.org](mailto:public@unapei.org) - **Site internet** : [www.unapei.org](http://www.unapei.org)

**Réseaux sociaux** : [facebook.com/pageUnapei](https://facebook.com/pageUnapei) et [twitter.com/Unapei\\_infos](https://twitter.com/Unapei_infos)